



LA SNCFT & LA MUTUALISATION DES INFRASTRUCTURES

CHARNI Abdellatif – Directeur des Télécommunications

E mail : abdellatif_chni@sncft.com.tn

Tel : + 216 98 333 119

PLAN DE LA PRESENTATION

LA SNCFT EN CHIFFRES

LA SNCFT & LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE A LA SNCFT ?

LE RESEAU DE TRANSMISSION EN FIBRES OPTIQUES DE LA SNCFT

LA MUTUALISATION & LES ENJEUX

SITUATION DE LA MUTUALISATION EN TUNISIE

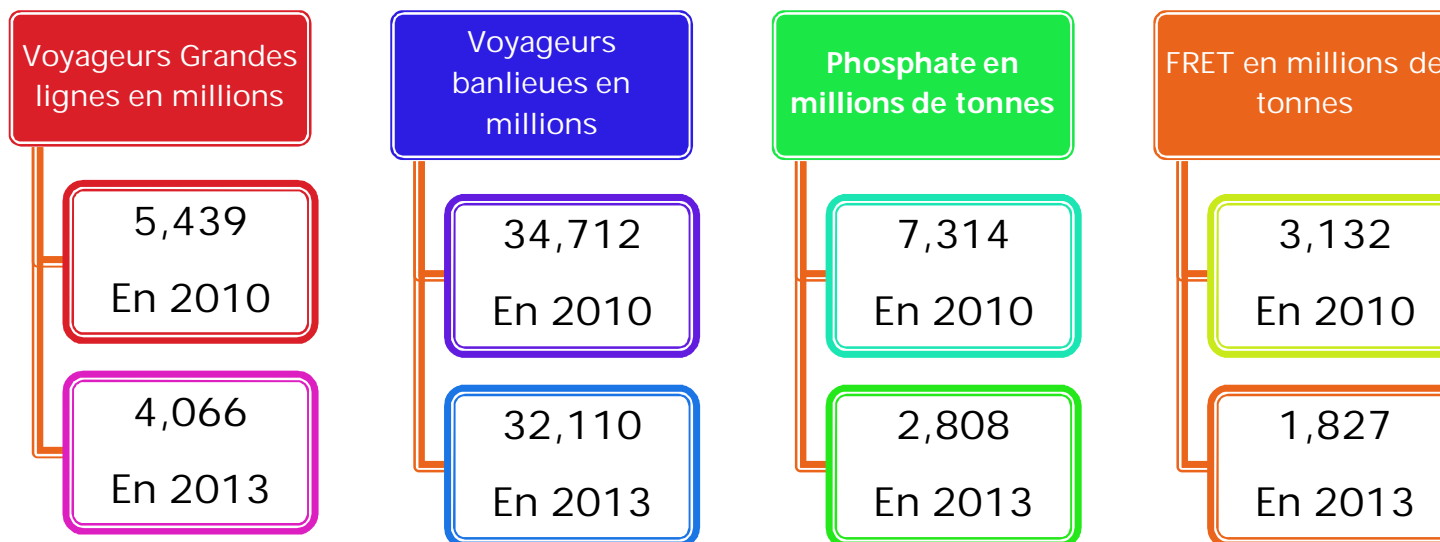
RECOMMANDATIONS

LA SNCFT EN CHIFFRES

LA SNCFT COMPREND :

- ❑ 2167 KM DE VOIE FERRE AU TOTAL
- ❑ 1688 KM DE VOIE METRIQUE (1000 MM) DONT 100 KM ELECTRIFIES EN 2X25KV - 50 HZ
- ❑ 471 KM DE VOIE NORMALE (1437 MM)
- ❑ 8 KM DE VOIE A ECARTEMENT MIXTE
- ❑ 267 GARES & ARRETS
- ❑ 274 VOITURES POUR VOYAGEURS
- ❑ 172 LOCOMOTIVES DIEZEL
- ❑ 30 AUTORAILS DIESEL
- ❑ 30 RAMES ELECTRIQUES
- ❑ 5500 AGENTS DONT 550 CADRES

SERVICES ASSURES



PLAN DE LA PRESENTATION

LA SNCFT EN CHIFFRES

LA SNCFT & LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION & LA MUTUALISATION

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE A LA SNCFT ?

LE RESEAU DE TRANSMISSION EN FIBRES OPTIQUES DE LA SNCFT

LA MUTUALISATION & LES ENJEUX

SITUATION DE LA MUTUALISATION EN TUNISIE

RECOMMANDATIONS

LA SNCFT & LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION & LA MUTUALISATION

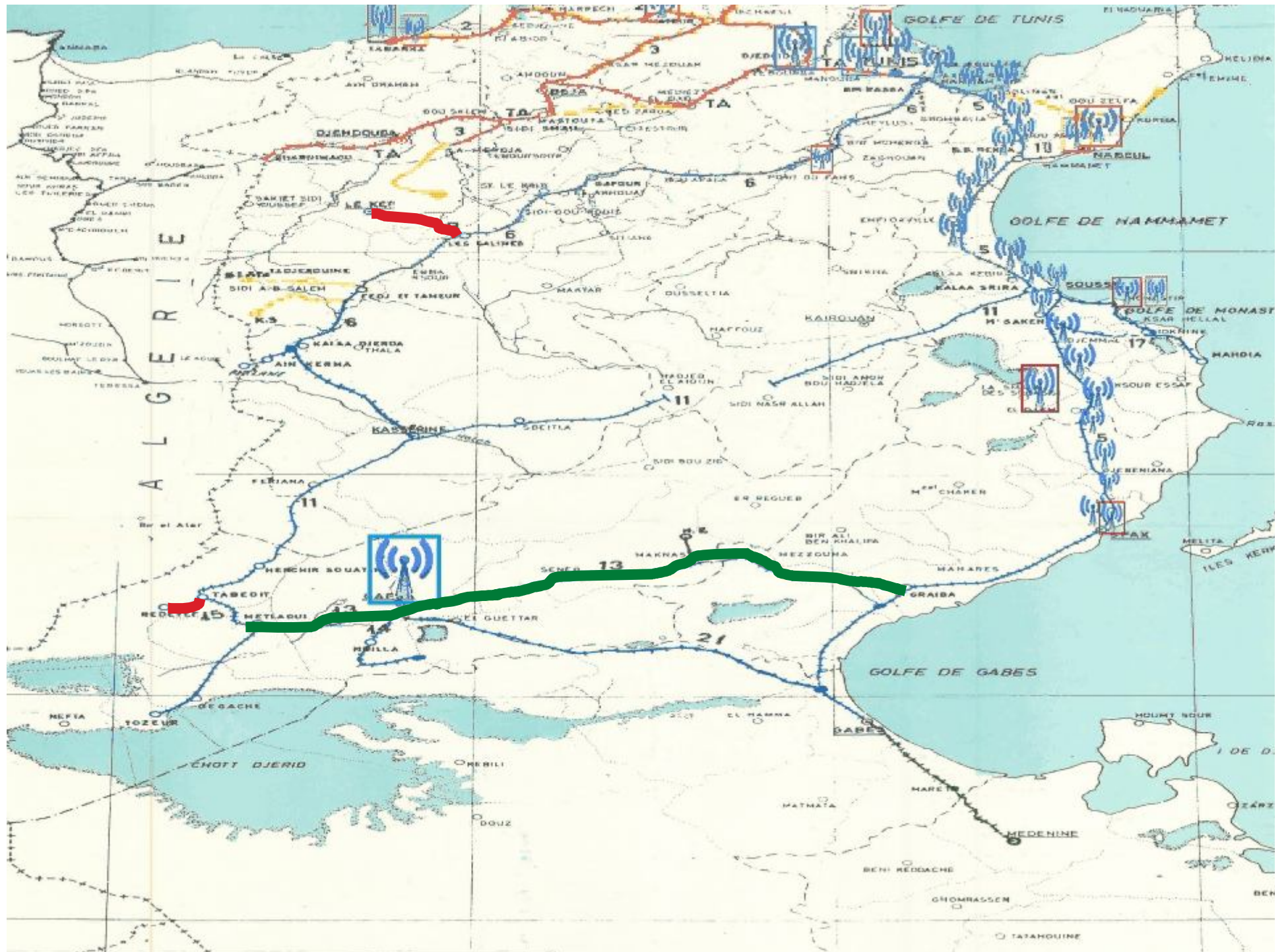
LA SNCFT EST FAMILIARISEE AVEC LES TIC & LA MUTUALISATION DEPUIS LES ANNEES **80**

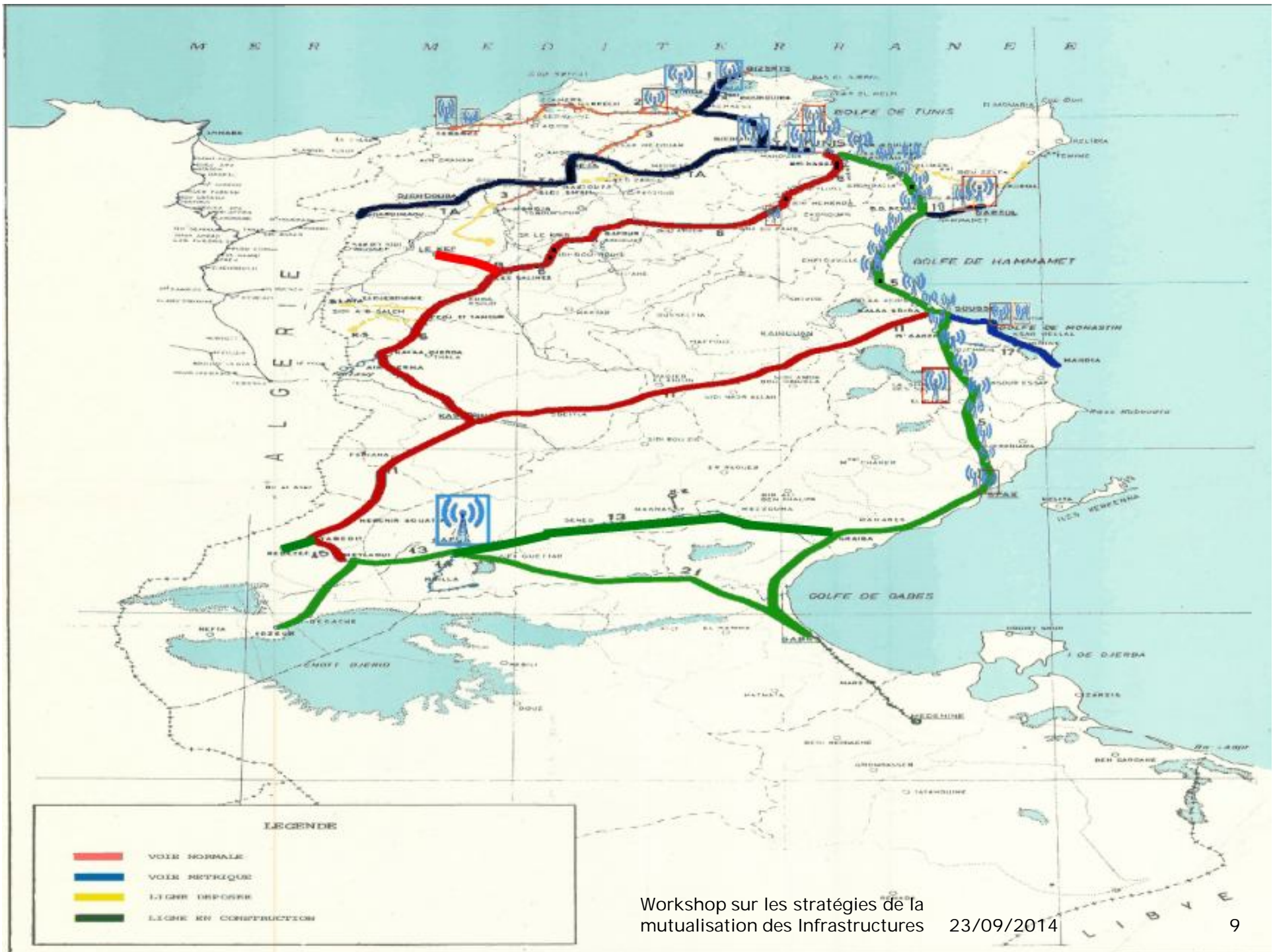
- ENVIRON **1500 KM** DE CABLE COMPOSITE DONT LA MAJORITE A ETE PARTAGE AVEC LA DGT
- UN RESEAU TELEPHONIQUE PRIVE D'ENVIRON **2000 PORTS** COUVRANTS TOUTES LES LIGNES
- UN RESEAU DE TRANSMISSION DES DONNEES UTILISANT LA BANDE PASSANTE SUR LE RESEAU DGT
- UN RESEAU RADIO CONVENTONNEL UTILISANT LES POINTS HAUTS DE L'ONT

INFRASTRUCTURE ACTUELLE DE LA SNCFT

LA SNCFT DISPOSE DE :

- 1000 KM DE CABLE EN FIBRES OPTIQUES EN PARTAGE AVEC LES TROIS OPERATEURS
- 500 KM DE CABLE EN FIBRES OPTIQUES EN COURS DE CONSTRUCTION POUR 2015
- 800 KM DE CABLE EN FIBRES OPTIQUES SONT PROGRAMMES POUR APRES 2015





PLAN DE LA PRESENTATION

LA SNCFT EN CHIFFRES

LA SNCFT & LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE A LA SNCFT ?

LE RESEAU DE TRANSMISSION EN FIBRES OPTIQUES DE LA SNCFT

LA MUTUALISATION & LES ENJEUX

SITUATION DE LA MUTUALISATION EN TUNISIE

RECOMMANDATIONS

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE A LA SNCFT?!

- ❑ INTERCONNEXION DES INSTALLATIONS DE SIGNALISATION
- ❑ TELEPHONIE SPECIALISEE – REGULATION & OMNIBUS
- ❑ RESEAU TELEPHONIQUE PRIVE
- ❑ RESEAU TELEINFORMATIQUE
- ❑ RESEAU GSM-R
- ❑ SYSTEMES D'INFORMATION & D'ORIENTATION AU PUBLIC
- ❑ GESTION & SUPERVISION CENTRALISEE DES DIFFERENTS RESEAU & SYSTEMES
- ❑ VIDEOSURVEILLANCE

PLAN DE LA PRESENTATION

LA SNCFT EN CHIFFRES

LA SNCFT & LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

LE RESEAU DE TRANSMISSION EN FIBRES OPTIQUES DE LA SNCFT

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE A LA SNCFT ?

LA MUTUALISATION & LES ENJEUX

SITUATION DE LA MUTUALISATION EN TUNISIE

RECOMMANDATIONS

LA MUTUALISATION ?

la mutualisation = utilisation partagée des infrastructures = réponse aux enjeux de :

- ❑ couverture du territoire à moindre coût, meilleurs délais et qualité et préservation des espaces libres
- ❑ baisse des coûts aux opérateurs et aux clients ,
- ❑ rationalisation des investissements
- ❑ augmenter les offres de services

L' Instance Nationale et les établissements publics par leurs positions de gestionnaire du domaine public, doivent jouer ici un rôle primordial.

Que peut-on mutualiser ?

La mutualisation se joue à différents niveaux :

- ❑ l'infrastructure d'accueil (les alvéoles, Les pylônes & mats d'antennes ,,...)
- ❑ la couche physique de l'infrastructure (câble, la fibre noire,, ...),
- ❑ la couche active de transport des données (La capacité)
- ❑ les locaux Techniques
- ❑ L'énergie primaire

CONVICTION DE LA SNCFT & CHOIX DE LA MUTUALISATION



ENGAGEMENT DE LA SNCFT

- ▶ LA SNCFT S'EST ENGAGÉE A POURSUIVRE LA CONSTRUCTION DE SA PROPRE INFRASTRUCTURE & A LA METTRE A LA DISPOSITION DE TOUS LES OPERATEURS...SUR LA BASE DES PRIX ORIENTES COUT
- ▶ ALVEOLES
- ▶ FIBRES NOIRES
- ▶ PYLONES
- ▶ LOCAUX TECHNIQUES
- ▶ EMPRISE

PLAN DE LA PRESENTATION

LA SNCFT EN CHIFFRES

LA SNCFT & LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE A LA SNCFT ?

LE RESEAU DE TRANSMISSION EN FIBRES OPTIQUES DE LA SNCFT

LA MUTUALISATION & LES ENJEUX

SITUATION DE LA MUTUALISATION EN TUNISIE

CONCLUSIONS

QUELLE MUTUALISATION EN TUNISIE ?



En effet, Les obstacles entravant la mutualisation

- ❑ Le GC de la boucle locale réalisé et dominé par l'opérateur historique
- ❑ Abondant de micro tranché au détriment des infrastructures routières
- ❑ Absence de redevance d'occupation temporaire du domaine public a accentuée cette tendance et a privé la collectivité locale de ressources
- ❑ des investissements basés sur la recherche du profit au détriment de la qualité
- ❑ Absence d'un plan national & d'une stratégie appuyés par le pouvoir public qui engage tous les intervenants favorisant au service de la promotion du très haut débit à l'intérieur du pays et sur tout le territoire
- ❑ Le plan d'aménagement du territoire n'a pas un caractère obligatoire et n'implique ni la collectivité locale ni le ministère de l'équipement dans la gestion et surtout dans le profit
- ❑ Présence d'une concurrence non équilibrée en fibres noires décourageant les fournisseurs d'infrastructures alternatifs

PLAN DE LA PRESENTATION

LA SNCFT EN CHIFFRES

LA SNCFT & LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE A LA SNCFT ?

LE RESEAU DE TRANSMISSION EN FIBRES OPTIQUES DE LA SNCFT

LA MUTUALISATION & LES ENJEUX

SITUATION DE LA MUTUALISATION EN TUNISIE

CONCLUSION

CONCLUSION

- ❑ le partage de l'infrastructure existante doit être imposé avec des prix réciproques homologués & à convenir entre toutes les parties concernées
- ❑ Les collectivités locales doivent être impliquées, notamment dans la réalisation, la gestion et dans le profit du génie civil qu'elle met à disposition, qu'elle en assure la gestion & la maintenance.
- ❑ Elaboration d'un guide pour définir les normes, les procédures de pose de la fibre optique et en créer une tierce partie pour sa gestion et son maintien.
- ❑ Elaboration avec l'appui des pouvoirs publics le plan national d'aménagement numérique des villes & de la backbone national
- ❑ Suivre et dynamiser la mutualisation des infrastructures

MERCI DE VOTRE ATTENTION